





van Genève

.....

Fête de Saint-Nicolas

Dimanche 8 décembre 2024 à 14h45

au Domaine de Crève-cœur, 190 route de Choulex à 1244 Choulex



Chers enfants, chers parents,

Je me réjouis de vous rencontrer et de partager ce moment de fête avec vous.

J'ai beaucoup de plaisir à recevoir vos dessins et entendre vos chansons ou poésies, n'hésitez pas à les amener....

Saint-Nicolas

Programme de l'après-midi

14h45 Accueil des enfants et de leurs familles – Pour les parents : dégustation de vins du Domaine de Crève-Coeur 15h15 Rencontre avec Saint -Nicolas et remise des cadeaux

16h30 Goûter pour les petits et les grands

17h30 Fin de la fête

Renseignements et inscriptions au plus tard le mardi 3 décembre auprès de : lilydouchamps@gmail.com

Nos de téléphone : 079 376 6915 (Kathleen) – 079 774 56 73 (Liliane) – 022 750 17 66 (Domaine)

Frais de participation :	25 CHF pour les membres de l'URBG (enfant ou adulte)
	35 CHF pour les non-membres (enfant ou adulte)

Total: CHF à verser à l'aide du BVR QR Code joint.

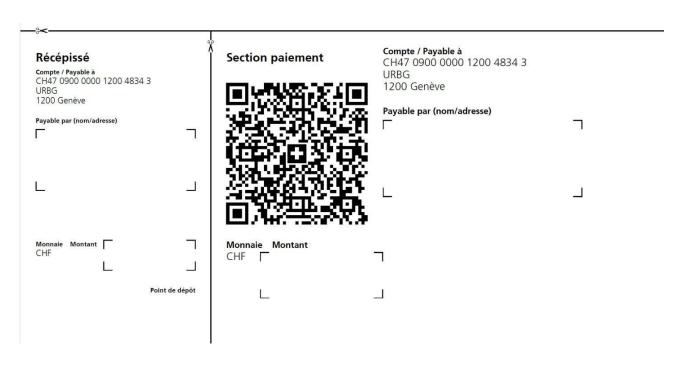
Attention: votre inscription ne sera définitive qu'au moment de la réception de votre participation sur notre compte.

NOTE IMPORTANTE: De temps à autre, l'Union Royale Belge organise des activités en salle, en restaurant ou à l'extérieur. Il incombe à chacun de veiller sur soi-même et sur ses propres enfants. La Présidente décline toute responsabilité relative aux dégâts aux biens, ainsi qu'aux traumatismes ou blessures corporelles aux enfants ou aux adultes, membres ou pas. En s'inscrivant, le participant se déclare d'accord avec la publication (sur le site web de l'URBG) de photos éventuellement prises lors de cette activité (sauf avis contraire en personne à l'Organisateur).





van Genève



NOTE IMPORTANTE: De temps à autre, l'Union Royale Belge organise des activités en salle, en restaurant ou à l'extérieur. Il incombe à chacun de veiller sur soi-même et sur ses propres enfants. La Présidente décline toute responsabilité relative aux dégâts aux biens, ainsi qu'aux traumatismes ou blessures corporelles aux enfants ou aux adultes, membres ou pas. En s'inscrivant, le participant se déclare d'accord avec la publication (sur le site web de l'URBG) de photos éventuellement prises lors de cette activité (sauf avis contraire en personne à l'Organisateur).